

2° Que les écoles publiques actuelles du Manitoba ne sont que la continuation des écoles publiques protestantes établies antérieurement. Ainsi on oblige les catholiques de contribuer au soutien d'écoles où l'on donne une instruction religieuse diamétralement opposée à l'enseignement de leur église.

Chaque fois que Mgr Taché a revendiqué les droits des catholiques du Manitoba, il a été en butte aux insultes et aux attaques des fanatiques. On l'a accusé avec rage d'être un traître et de manquer de loyauté à la couronne britannique. Voici la noble réponse qu'il fait à ses accusateurs à la fin de sa lettre.

Je suis chrétien!

Par suite, je porte mes aspirations plus haut que la terre, à laquelle mon âme abandonnera bientôt ma dépouille mortelle. En désirant le Ciel, ma vraie patrie, ma foi se fortifie en la Sainte Eglise de Jésus-Christ, comme la voie qui y mène.

Je donne donc mon allégeance à cette Sainte Eglise, acceptant ses enseignements, qui veulent que j'aime Dieu avant tout et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu. Ces enseignements qui me disent de faire du bien à ceux qui me font du mal et de faire aux autres comme je voudrais que l'on me fit à moi-même.

Je suis catholique!

Mon allégeance à l'Eglise dans l'ordre spirituel me trace aussi mes devoirs dans l'ordre civil ou politique. Le soleil du Canada a éclairé mon berceau, j'espère qu'il luira sur ma tombe, mes ancêtres sont nés au Canada depuis six générations. Le Canada est ma patrie. Je n'en ai jamais eu et n'en veut pas avoir d'autre.

Je suis canadien!

Manitoba et le Nord-Ouest ont ma vie, mon travail et mon affection depuis près d'un demi-siècle, et ils l'auront jusqu'à mon dernier soupir. Je suis né et j'ai vécu dans les possessions britanniques. Mon allégeance est donc à la couronne d'Angleterre, et ma conscience et mon cœur repoussent tout ce qui serait contraire à mes obligations.

Je suis sujet anglais!

Je suis heureux de vivre sous la protection du glorieux drapeau qui symbolise l'empire. Est-ce être traître à cet allégeance de désirer que la douce brise de la liberté fasse flotter ce noble étendard du côté de mes coreligionnaires comme du côté de mes autres compatriotes, pour que tous, eux comme nous, et nous comme eux, jouissions de la protection et de l'impartialité que nous avons droit d'attendre en retour de notre allégeance,

(Sig.)

ALEX.

Arch. de St-Boniface,

O. M. I.

St Boniface, 20 avril 1893.

* * *

* * Le parti libéral du Canada a tenu une grande convention à Ottawa les 20 et 21 juin. Cette convention avait été convoquée par le chef du parti, M. Laurier. Il y avait des délégués de toutes les parties de la Puissance. Etaient aussi présents les premiers ministres d'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'île du Prince-Edouard, ainsi que M. Marchand, le chef de l'opposition dans la législature de Québec. Cette convention a passé des résolutions concernant plusieurs des grandes questions